

**Coopération décentralisée Région Ile-de-France – Municipalité d'Erevan
APPEL D'OFFRE POUR UNE MISSION DE SOUS-TRAITANCE**

Offre à envoyer à eric.huybrechts@institutparisregion.fr avant le vendredi 3 juillet 17h00

**APPUI A L'INSTITUT PARIS REGION POUR LA COORDINATION DU PROJET DE COOPERATION
DECENTRALISEE ENTRE LA REGION ILE-DE-FRANCE ET LA MUNICIPALITE D'EREVAN 2020-2022**

Pour accompagner le développement économique de son territoire, la Ville d'Erevan souhaite redéfinir les modes de gestion de ses services urbains au profit d'une vision plus stratégique. La Municipalité d'Erevan engage une coopération décentralisée avec la Région Ile-de-France dans les domaines de l'urbanisme, de la mobilité et des déchets solides. Pour chacun des trois secteurs, l'objectif du projet est de doter la Mairie d'Erevan de nouveaux outils de planification, favorisant une gestion intégrée des services urbains. Cette coopération est conduite par l'Institut Paris Region.

Dans le domaine de l'Urbanisme, le projet de coopération vise à apporter une assistance technique pour accompagner la Municipalité d'Erevan dans l'élaboration du nouveau schéma directeur d'urbanisme, le renforcement de l'agence d'urbanisme Erevan Project et aider à la mise en place d'un système d'information géographique.

Dans le domaine de la Mobilité urbaine, la Municipalité d'Erevan acquiert des bus et souhaite disposer d'un appui dans la mise en œuvre du nouveau système de bus ainsi que développer une réflexion stratégique sur la mobilité urbaine, notamment pour les déplacements doux.

Dans le domaine des déchets solides, la Municipalité souhaite un accompagnement dans la mise en place de la nouvelle décharge contrôlée, développer une réflexion stratégique sur les déchets solides et préparer des actions pilotes de gestion intégrée en lien avec la population d'Erevan.

Mission

L'Institut Paris Region mobilise une sous-traitance pour l'appuyer dans la coordination de ce projet de coopération décentralisée. Le sous-traitant apportera ses compétences sur les trois composantes du projet. Il sera chargé d'organiser les missions techniques de l'Institut Paris Region à Erevan, préparer l'organisation des conférences annuelles du projet à Erevan, et faciliter la relation technique avec les services techniques de la Municipalité d'Erevan.

Son activité quotidienne permettra de :

- faciliter la relation de l'Institut Paris Region avec la Municipalité d'Erevan dans la mise en œuvre du projet de coopération
- faciliter l'identification des acteurs locaux et analyse du système d'acteurs
- travailler avec les techniciens locaux sur l'ensemble des dossiers du programme de coopération, dans les domaines de l'urbanisme, de la mobilité durable et des déchets solides :
 - appui à la révision du schéma directeur d'urbanisme
 - appui au renforcement de l'agence d'urbanisme Erevan project
 - appui à la mise en place du réseau de bus
 - appui à l'élaboration d'une stratégie municipale sur la mobilité durable, notamment sur la mobilité douce
 - appui à la mise en place de la décharge contrôlée
 - appui à l'élaboration d'une stratégie municipale de gestion des déchets solides
 - appui à l'élaboration de projets pilotes dans le domaine des déchets solides

- aider à la préparation des termes de référence pour l'achat de matériel informatique pour la mise en place du système d'information géographique.
- préparer les termes de référence et organiser l'appel d'offres pour le recrutement d'un prestataire local de formation en système d'information géographique, et assurer le suivi de la mise en œuvre du programme de formation.

Ses tâches seront précisées en début de mission avec la Municipalité d'Erevan et l'Institut Paris Region afin de s'adapter au calendrier de démarrage du programme de coopération, notamment sur la révision du schéma directeur d'Erevan et des réflexions stratégiques sur la mobilité durable et sur la gestion des déchets solides.

Responsabilité

Le sous-traitant sera en relation étroite avec le chef de projet de l'Institut Paris Region qui conduit cette coopération décentralisée pour la Région Ile-de-France. Il sera positionné dans les bureaux de la Municipalité d'Erevan et travaillera en étroite collaboration avec le service des Relations extérieures de la Municipalité d'Erevan et avec les directions en charge de l'Urbanisme, des Transports et de l'Environnement.

Profil du sous-traitant

Le sous-traitant devra mettre à disposition un profil correspondant à :

- Urbaniste ou ingénieur généraliste diplômé au niveau Master 2 ou équivalent.
- Minimum 5 ans d'expérience.
- Expériences et intérêt avéré pour les pays en développement et en transition.
- Ayant une expérience professionnelle longue durée en Arménie.
- Compétences pour travailler dans le domaine du développement urbain durable, principalement sur l'urbanisme, la mobilité durable et la gestion des déchets solides.
- Aptitude à travailler sur l'élaboration de politiques publiques, la préparation de termes de référence, le suivi de la mise en œuvre d'un programme de formation, la préparation de missions internationales, la préparation de séminaires techniques ainsi que de conférences impliquant des élus locaux.
- Capacité d'analyse de systèmes d'acteurs, du cadre de la coopération décentralisée et du développement international.
- Excellent relationnel et rédactionnel.
- Langues : Français (courant), anglais (C2), et Arménien oriental (C2).

Prise en charge

La mission du sous-traitant sera prise en charge par l'Institut Paris Region dans le cadre du projet de coopération décentralisée de la Région Ile-de-France et la Mairie d'Erevan, financé par l'Agence française de développement. La prise en charge comprendra une rémunération forfaitaire. Le contrat prendra la forme d'une sous-traitance. Le sous-traitant devra être enregistré au registre du commerce en Arménie ou en France, être en conformité avec la législation du pays concerné, notamment au niveau fiscal. Il devra prendre les mesures nécessaires pour ses assurances et protection sociale (santé, retraite, chômage). Il ne pourra en aucune circonstance engager la responsabilité de l'Institut Paris Region en France et en Arménie.

Durée

24 mois à partir du 1er novembre 2020 (sous réserve de confirmation).